



Communiqué de presse - 11 juillet 2024

L'UNSA Fonction Publique appelle à un dialogue renforcé

L'UNSA Fonction Publique observe positivement la forte mobilisation des Français pour voter lors des élections législatives et constate avec soulagement que ces derniers ont fait le choix de protéger la République de l'extrémisme.

Pour contrer la désespérance et l'insécurité sociale, terrains fertiles des régimes autoritaires, les questions sociales doivent prioritairement être mises à l'agenda du prochain gouvernement pour que des réponses adaptées à la réalité quotidienne de nos concitoyens puissent être apportées. La qualité et la proximité des services publics renforcées sur l'ensemble du territoire ainsi que la reconnaissance et la qualité de vie des agents publics font partie de la solution.

L'UNSA Fonction Publique appelle donc à la responsabilité de tous les membres des pouvoirs législatif et exécutif de notre république, avec le concours de l'ensemble des employeurs publics, pour se mettre en capacité de construire et d'adopter les mesures indispensables au bon fonctionnement des services publics, de la fonction publique et au respect et à la reconnaissance des agents publics.

Aujourd'hui, l'attractivité de la fonction publique est en berne, les employeurs publics peinent à recruter, les postes non pourvus aux concours atteignent des seuils critiques et les départs volontaires des agents publics ne cessent d'augmenter. Pour contrer cette tendance délétère pour nos concitoyens et en particulier pour les plus modestes, l'UNSA Fonction publique revendique une revalorisation des salaires de tous les agents publics, qui tienne compte au minima de l'inflation. Elle demande une hausse significative de la valeur du point d'indice ainsi qu'une attribution d'un nombre de points d'indice pour tous dès cette année 2024 et la poursuite de cet investissement en 2025.

Elle demande le retour à un dialogue social véritable et de qualité, ce que la loi actuelle et sa pratique ne permettent pas. Pour l'UNSA Fonction publique, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 doit être évaluée et révisée pour notamment restituer les prérogatives des Commissions Paritaires et des CHSCT. Elle réaffirme son attachement à la démocratie sociale, à une transformation écologique juste, à la laïcité et à la justice sociale.

Pour contrer le déclasserement et la paupérisation des agents publics, l'UNSA Fonction publique demande l'ouverture d'une négociation structurante sur les grilles indiciaires et sur les régimes indemnitaires des agents publics afin de leur rendre de légitimes perspectives de carrières, quelles que soient leurs missions.

Pour retrouver le sens du service public, des conditions de travail satisfaisantes et la prise en compte des enjeux sociétaux majeurs dans les missions du service public, elle demande l'ouverture de négociations sur la qualité de vie et les conditions de travail, sur les transformations écologiques, sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations et sur l'aménagement des fins de carrière. Elle rappelle sa demande d'abrogation de la réforme des retraites portant l'âge d'ouverture des droits à 64 ans.

Les Français sont clairement en attente de plus de justice sociale, d'améliorations concrètes de leur vie quotidienne et d'une autre méthode de gouvernance, à charge pour les membres des pouvoirs exécutif et législatif de se ressaisir pour relever ce défi à l'essence même de leur rôle. Un ultime déni pourrait mettre en péril la démocratie et ils en porteraient la responsabilité.

L'UNSA Fonction publique soutient que la culture du dialogue et du compromis, qui font partie de son ADN, est la voie à suivre.

Texte élaboré à l'issu du Bureau National de l'UNSA Fonction Publique du 11 juillet 2024

Bagnolet, le 11 juillet 2024
Luc Farré - Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique

unsa-fp.org



Contact presse : Erwan Lemerrier : 06 42 31 02 80 - elemerrier@angiocom.fr